

Mairie de Malemort

-- Web Journal - Economie --

Economie



La ville intervient pour les salariés des Délices

mercredi 7 septembre 2005

Résumé :

Toute cette semaine aura été marquée par la situation des Délices de Ninon. Le Maire accompagné d'une délégation d'élus a participé au rassemblement organisé en Sous Préfecture par l'intersyndicale. En liaison permanente avec les services de l'Etat, le Maire a appuyé les démarches entreprises pour que les salariés soit régulièrement payés.

Robert Penalva a interpellé par fax , vendredi 7 septembre, l'administrateur chargé des salaires

"Monsieur l'Administrateur,

Contrairement aux engagements annoncés jusqu'alors, les salaires de l'entreprise « Les Délices de Ninon » n'ont pas été versés à une partie des salariés.

Cette situation, non seulement met un certain nombre de familles dans de grandes difficultés en pleine rentrée scolaire, mais par ailleurs, elle est de nature à perturber le fonctionnement normal de l'entreprise, ce qui met en danger sa pérennité.

En ma qualité de Premier Magistrat de cette Ville, il est de mon devoir de m'en inquiéter et de vous alerter des conséquences de cette situation.

Espérant que vous allez pouvoir tout mettre en ?uvre pour qu'un déblocage de la situation soit trouvé en urgence,

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur, l'expression de mes salutations distinguées.

Robert Penalva "